Questions orales

M. l'Orateur: Le député de Don Valley (M. Gillies) m'a transmis l'avis requis en vertu de l'article 26 du Règlement. D'autre part, il m'a fort aimablement communiqué de la documentation pour justifier sa recommandation qu'un débat d'urgence ait lieu relativement au sujet qu'il vient d'aborder. Je tiens à assurer au député que j'ai étudié très attentivement sa motion et les documents qui la justifient.

Certes, la présente crise monétaire internationale est une question qui inquiète tous les députés. Je suis certain que nombre d'entre eux aimeraient avoir l'occasion d'en discuter. C'est là une considération dont la présidence a tenu compte, tout comme de certaines conditions énumérées au paragraphe 16 de l'article 26 du Règlement et de maints précédents pertinents.

Le Règlement précise que la question dont la mise en discussion est proposée doit toucher une véritable urgence, qui requiert une mise à l'étude immédiate. A mon avis, cet article du Règlement a pour but de permettre non seulement la tenue d'un débat spécial sur des questions importantes intéressant l'ensemble des députés mais celle d'un débat d'urgence réclamé par des circonstances imprévues.

Puisque le problème dont la discussion est proposée par le député de Don Valley est de nature permanente, comme en témoigne la série de questions qu'a posées le député lui-même au cours d'une certaine période de temps, j'hésiterais beaucoup à décider que l'article 26 du Règlement permet de mettre de côté l'ordre du jour d'aujourd'hui pour tenir un débat d'urgence. En raison de l'importance de ce problème et de l'inquiétude qu'il entraîne, je suis persuadé que les députés souhaiteraient avoir l'occasion de discuter de cette question autrement qu'aux termes de l'article 26 du Règlement.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE ET L'INFLATION—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au très honorable premier ministre si, compte tenu des données assez inquiétantes sur le chômage et, la semaine dernière, sur le coût de la vie, il peut maintenant dire à la Chambre s'il a ordonné un révision de la politique économique du gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas donné de directive particulière à ce sujet. Il existe une procédure de planification en vertu de laquelle le ministre des Finances fait périodiquement et fréquemment rapport au cabinet qui discute alors ces questions si importantes pour les Canadiens.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, comme question supplémentaire, puis-je demander au premier ministre s'il n'est pas encore persuadé qu'il y aurait lieu d'examiner, pour lutter contre l'inflation, d'autres moyens que ceux qui se traduisent par un taux élevé d'intérêt et qui contribuent à étouffer la création d'emplois dans le pays, tout particulièrement dans les régions du pays à faible crois-

sance, maintenant que les taux d'intérêt montent très rapidement?

M. Trudeau: Oui, monsieur l'Orateur, beaucoup d'autres mesures ont fait l'objet d'examen. Plusieurs ont en fait été présentées dans le budget et autrement.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Il est certes apparent que ces méthodes ont été inefficaces. J'aimerais demander au premier ministre, du fait qu'un peu plus d'un demi-million de Canadiens étaient en chômage au moins de juin, en plein été, quelles sont les prévisions d'emploi pour l'automne et l'hiver et tout spécialement, quels sont les projets concrets du gouvernement concernant le chômage d'automne et d'hiver et quand ces projets seront-ils discutés avec les provinces?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je le répète, ces plans et ces discussions font toujours l'objet d'études de la part du cabinet. Je ne puis accepter les prémisses de la thèse du chef de l'opposition lorsqu'il prétend que le gouvernement décourage la croissance de l'économie. Si les emplois s'accroissent au rythme de 528,000 d'année en année, on peut difficilement appeler cela une économie affaiblie, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

[Français]

ON SUGGÈRE LA TENUE D'UNE CONFÉRENCE SUR LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre.

Devant la hausse réelle et sensible du chômage au Québec en particulier, le premier ministre, dans l'optique d'une politique de décentralisation qui, apparemment, est devenue sienne, entend-il, à défaut de la tenue d'une conférence des priorités au Canada, convoquer une conférence Ottawa-Québec où pourraient être analysées les perspectives économiques du Québec?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne pense qu'il soit nécessaire de tenir une conférence à cet effet. Il y a des échanges constants entre le premier ministre du Québec et le premier ministre du Canada, entre les ministres de son cabinet et les ministres fédéraux, sur divers sujets, à partir des finances, en passant par le commerce, pour aller jusqu'au développement régional. Alors, je ne propose pas la tenue d'une conférence particulière, mais la continuation des bons rapports, monsieur le président, qui ont servi depuis au moins deux ans à rebâtir et à raffermir l'économie du Québec.

(1450)

[Traduction]

LE PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOIS— L'OPPORTUNITÉ DE L'ÉTUDE DU CAS DE TERRE-NEUVE— LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement a un programme d'emplois à mettre en œuvre immédiatement ou presque pour une période comme celle-ci et le cas échéant, quand l'annoncera-t-on?